

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **2 juillet 2019** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #2 - Monsieur Claude Roy
Siège #3 - Monsieur Bruno Roy
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Les membres présents forment le quorum. Madame Vicky Giguère, directrice générale, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h00.

2019-07-148

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 juin 2019
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 4.1 - Comptes du mois
- 5 - CORRESPONDANCE
 - 5.1 - Bordereau des correspondances
- 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE
- 7 - ADMINISTRATION
 - 7.1 - Congrès FQM
 - 7.2 - Règlement colportage
 - 7.3 - Maintien des commissions scolaires
 - 7.4 - Programme RÉCIM
- 8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE
 - 9.1 - Rapport du directeur incendie
 - 9.2 - Entente inter municipale
 - 9.3 - Municito - moyen de communication
- 10 - VOIRIE
 - 10.1 - Rapport de voirie
 - 10.2 - Lignes de stationnement et scellant
 - 10.3 - Niveleuse
 - 10.4 - Rang 3 et 4 - RIRL

- 11 - LOISIRS ET CULTURE
 - 11.1 - Camp de jour unifié
- 12 - DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Achat de jeux géants
- 13 - URBANISME
 - 13.1 - Demande à la CPTAQ
 - 13.2 - Zones inondables
- 14 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 15 - VARIA
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajout des points 10.3 et 10.4

ADOPTÉE

3 - SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-07-149

3.1 - Séance ordinaire du 4 juin 2019

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 20019 tel que rédigé.

ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2019-07-150

4.1 - Comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la liste des comptes du mois de juin présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Comptes: 92 962.01\$
Salaires: 10 528.26\$
Total: 103 490.27\$

ADOPTÉE

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Lecture de la correspondance est faite par la secrétaire.

6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

Le 18 juin, AGA de la Société d'aide au développement de la collectivité. Katie Fortier succède à Marie-Claire Larose.

Le 27 juin rencontre avec mme Karine Taschereau, directrice générale de la caisse Desjardins du Sud de la Beauce.

Dossier de puits contaminé suite aux travaux d'égout à suivre.

7 - ADMINISTRATION

2019-07-151

7.1 - Congrès FQM

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la mairesse à participer au congrès FQM et d'assumer les frais d'inscriptions de 918.65\$ taxes incluses ainsi que tous les frais directement reliés.

ADOPTÉE

2019-07-152

7.2 - Règlement colportage

Le règlement #06-99 sur le colportage sera mis à jour.

2019-07-153

7.3 - Maintien des commissions scolaires

Les membres du conseil préfèrent ne pas se prononcer sur le sujet.

2019-07-154

7.4 - Programme RÉCIM

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale, madame Vicky Giguère à présenter une demande d'aide financière au programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) pour les rénovations des infrastructures municipales telles que le garage municipal, la caserne et l'édifice municipal.

D'autoriser la directrice générale à signer les documents requis.

La municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague confirme son engagement à assumer sa part des coûts.

ADOPTÉE

8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

9.1 - Rapport du directeur incendie

2019-07-155

9.2 - Entente inter municipale

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bruno Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'entente inter municipale pour la sécurité civile telle que rédigée.

D'autoriser la mairesse et la directrice générale à signer l'entente.

ADOPTÉE

2019-07-156

9.3 - Municito - moyen de communication

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'aller de l'avant dans l'acquisition du système d'alerte et de mobilisation Municito.

ADOPTÉE

10 - VOIRIE

10.1 - Rapport de voirie

2019-07-157

10.2 - Lignes de stationnement et scellant

On demande un plan et plus de détails avant de prendre une décision.

2019-07-158

10.3 - Niveleuse

Une municipalité nous demande de leur prêter notre niveleuse.

Le conseil décide de ne pas donner suite à cette demande.

2019-07-159

10.4 - Rang 3 et 4 - RIRL

Considérant que le rang 3 et 4 fait partie des années 3, 4 et 5 du PIIRL de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague;

Considérant que la municipalité a présenté au Ministère des Transports du Québec (MTQ) en janvier 2018 une demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis;

Considérant que le 1er juin 2018, le programme Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), qui comporte un volet Redressement des infrastructures locales (RIRL) et un volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL), étant venu à échéance le 31 mars 2018, toutes les demandes d'aide financière en cours ont été transférées au nouveau programme d'aide à la voirie locale maintenant en vigueur;

Considérant que dans une communication du 1er février 2019, le responsable du programme au MTQ, nous indique que pour valider la nature des travaux prescrits « le bénéficiaire doit fournir dans sa demande des arguments techniques et économiques ».

Considérant qu'une étude géotechnique fut nécessaire pour déterminer la nature des travaux à réaliser;

Considérant que ces travaux préliminaires ont engendrés des coûts de l'ordre de plus de 18 000\$;

Considérant que la municipalité est maintenant prête à procéder aux travaux (avis de motion pour règlement d'emprunt, appel d'offres);

Considérant l'appui de la municipalité de St-Cyprien des Etchemins dont les citoyens doivent utiliser le rang 3 et 4 comme étant le trajet le plus court pour accéder à divers services dont les services hospitaliers d'urgence, entre autres;

Considérant que le MTQ a avisé la municipalité le 3 juin 2019 qu'il ne disposait pas des fonds nécessaires pour procéder aux travaux en 2019;

Considérant qu'une telle décision va à l'encontre des intérêts des citoyens de 2 municipalités et engendre des dépenses supplémentaires pour la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (asphalte froide, salaires, etc.) en plus de devoir faire face aux plaintes des citoyens qui souhaitent la réalisation de ces travaux depuis plusieurs années déjà;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De demander au Ministère des Transports du Québec (MTQ) de reconsidérer sa décision en ce qui concerne le rang 3 et 4 de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague et de dégager les sommes nécessaires à la réalisation des travaux en été et automne 2019;

De demander à notre députée Madame Stéphanie Lachance d'intervenir auprès du MTQ dans ce sens;

De demander l'appui du conseil des maires de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE

11 - LOISIRS ET CULTURE

2019-07-160

11.1 - Camp de jour unifié

Attendu la diminution de la subvention offerte par la Caisse Desjardins des Etchemins pour les enfants de Ste-Rose;

Attendu la diminution de la subvention pour l'autobus;

Attendu que plusieurs parents préfèrent que leur enfant demeure dans leur municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De changer la formule unifiée tout en conservant les sorties en commun;

De laisser à la municipalité de Ste-Rose-de-Watford, pour cette année, le mandat d'administratrice.

ADOPTÉE

12 - DÉVELOPPEMENT

2019-07-161

12.1 - Achat de jeux géants

Nous avons fait l'acquisition de 3 jeux géants grâce à une subvention de 500\$ de Parentaime, Maison de la famille.

Ils seront installés au parc du Petit-Boisé.

13 - URBANISME

2019-07-162

13.1 - Demande à la CPTAQ

Attendu que France Roy et Sylvio Dorval désirent acquérir une partie de la propriété de Jérôme Bernier, et que ce dernier désire acquérir une partie de la propriété agricole de France Roy et Sylvio Dorval;

Attendu qu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire dans les circonstances puisque les lots se situent en zone agricole;

Attendu que les transactions souhaitées favoriseront la consolidation de la propriété acéricole de France Roy et Sylvio Dorval, qui aura une superficie de plus de 150 hectares;

Attendu que les transactions permettront à Jérôme Bernier de devenir propriétaire d'une propriété de 11 hectares comprenant sa résidence;

Attendu que la décision 371448 de la CPTAQ, rendue en vertu de l'article 59 de la Loi, reconnaît qu'une propriété de 10 hectares avec une résidence n'a pas pour effet de déstructurer le milieu agricole en cause;

Attendu qu'il n'y a aucune terre en culture dans ce secteur pas plus que d'établissement de production animal actif;

Attendu que cette demande n'aurait pas d'effet négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles;

Attendu que les lots visés seront maintenus en agriculture;

Attendu que le développement de l'acériculture sur le territoire de la municipalité représente un élément important du développement économique, et que plusieurs exploitations acéricoles ne sont pas situées en zone agricole provinciale;

Attendu que la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bruno Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'appuyer la demande d'autorisation présentée à la commission de protection du territoire agricole par France Roy et Sylvio Dorval.

ADOPTÉE

2019-07-163

13.2 - Zones inondables

Suite à la publication dans la Gazette officielle du Québec d'un projet de décret visant à déclarer une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables, il y a eu une conférence téléphonique le 25 juin dernier.

Une assemblée publique de consultation aura également lieu le 4 juillet 2019.

14 - HYGIÈNE DU MILIEU

15 - VARIA

Aucun sujet

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen pose une question sur le suivi d'un dossier.

2019-07-164

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la séance soit levée à 20h07.

ADOPTÉE

Lucie Gagnon
Mairesse

Vicky Giguère
Directrice générale

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse